



---

## Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 15 octobre 2018 à 20 heures

**Point d'urgence - 1. Conseil communal : a) Installation d'un nouveau conseiller communal en remplacement de Madame Lucette ROYEZ – b) Arrêt du tableau de préséance des conseillers communaux – c) Notification de la modification des groupes politiques**

a) Le Conseil communal procède à l'installation de Monsieur DEBAISE Olivier en qualité de conseiller communal en remplacement de Madame Lucette ROYEZ, démissionnaire.

b) Le Conseil arrête le tableau de préséance des conseillers communaux

c) Le Conseil prend note de la modification du groupe politique MSJCANON-CDH, suite à l'installation du nouveau conseiller.

**1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil communal**

Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2018.

**2. Informations générales aux conseillers**

Le Conseil prend acte

**3. Mandataires communaux : Application de l'article 71 du décret du 29 mars 2018 – Rapport de rémunération écrit reprenant le relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature perçus en 2017 par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeant locale - Approbation**

Le Conseil communal approuve le rapport de rémunération

**4. Tutelle spéciale d'approbation : CPAS – Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2018**

Le Conseil communal approuve la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2018 du Centre Public d'Action Sociale.

**5. Finances : Taxes communales – Exercice 2019 - décision**

Le Conseil communal décide du renouvellement pour 1 an au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des taxes communales ci-après :

1. Centimes additionnels au précompte immobilier
2. Impôt des personnes physiques
3. Redevance pour la fourniture des vignettes autocollantes
4. Tarif relatif à la fourniture des sacs pour les festivités locales et autres
5. Règlement sur la collecte et le traitement des déchets ménagers

**6. Finances : Règlement – Redevance relatif aux rappels de paiement envoyés par recommandé – Décision** Le Conseil communal décide d'établir, pour l'exercice 2019, une redevance communale de 10 euros sur les rappels de paiement par envoi recommandé.

**7. Finances : Redevance pour les demandes de changement de prénom(s) - Décision**

Le Conseil communal décide d'établir, pour les exercices 2018 et 2019, une redevance pour les demandes de changement de prénom(s)

**8. Finances : Procès-verbal de vérification de la caisse du Directeur financier à la date du 30 juin 2018 – Notification**

Le Conseil communal prend note.

**9. Finances : Asbl Centre Culturel d'Anderlues « La Bourlette » : a) Comptes annuels de l'exercice 2017 – Approbation – b) Budget de l'exercice 2018 – Approbation**



---

Le Conseil communal approuve : a) les comptes annuels de l'exercice 2017 – b) le budget de l'exercice 2018, de l'Asbl Centre Culturel d'Anderlues « La Bourlette ».

**10. Finances : Contrôle de l'octroi et de l'emploi de subventions communales - Communauté Urbaine du Centre (CUC) – Comptes et bilans financiers 2017, rapport d'activités 2017 et projet de budget 2018 – Evaluation**

Le Conseil communal prend acte des comptes et bilan financiers de l'exercice 2017, du rapport d'activités 2017 et du projet de budget 2018 de l'Asbl Communauté Urbaine du Centre décide que la subvention octroyée a bien été utilisée aux fins pour lesquelles elle a été attribuée.

**11. Enseignement : Modification du ressort du Centre psycho-médico-social des écoles communales d'Anderlues – Ratification de la décision du Collège communal relative à l'approbation du contrat de guidance**

Le Conseil communal approuve le contrat de guidance avec le CPMS de Charleroi.

**12. Enseignement : Implantation communale scolaire fondamentale de Polvez – Fermeture par mesure de rationalisation par manque d'élèves**

Le Conseil communal décide la fermeture de l'implantation communale de Polvez, rendue obligatoire par mesure de rationalisation par manque d'élèves.

**13. Enseignement : Prise en charge par la Commune des prestations des membres du personnel suite à la fermeture de l'implantation scolaire fondamentale de Polvez - Ratification**

Le Conseil communal décide de la prise en charge par la Commune des prestations des membres du personnel suite à la fermeture de l'implantation de Polvez.

**14. Conseil Communal : Désignation des délégués dans les différentes intercommunales et associations – Décision**

a) Le Conseil communal procède à la désignation de Monsieur BONNIER Frédéric, en qualité de représentant de la Commune au Conseil d'administration de l'I.S.S.H.

b) Le Conseil communal procède à la désignation de Madame RIZZO Lori en qualité d'administrateur, représentant la Commune, au sein de l'Association Chapitre XII « Urgence Sociale des Communes Associées Charleroi-Sud Hainaut.

\*\*\*\*\*